

NSC GROUPE

Société Anonyme au capital de 8 900 000 €
Siège social : 170, rue de la République, 68500 Guebwiller
915 420 491 R.C.S. Colmar

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL (1^{er} SEMESTRE)

établi en application du Code Monétaire et Financier L 451-1-2,III comportant le règlement général de l'AMF 222-4, 222-5 et 222-6 et en application du Code de Commerce L232-7 al. 3 et du Code de Commerce R232-13

A - Comptes intermédiaires consolidés au 30 Juin 2008

I a — Compte de résultat consolidé

en K€	30/06/2008	30/06/2007*	30/06/2007	31/12/2007
Chiffre d'affaires - Note 4	51 848	48 822	48 822	115 647
Autres produits d'exploitation	3 964	671	671	3 464
Produits de l'activité	55 812	49 492	49 492	119 112
Achats consommés	-16 340	-15 623	-15 623	-45 178
Services extérieurs	-16 581	-14 863	-14 863	-29 790
Charges de personnel	-20 420	-20 545	-20 545	-38 960
Autres charges d'exploitation	-696	-181	-181	-2 886
Impôts et taxes	-1 291	-1 481	-1 481	-2 050
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 458	-553	-930	-6 820
Résultat opérationnel	-974	-3 754	-4 131	-6 572
Coût de l'endettement financier	-397	-271	-271	
Autres produits et charges financiers	-72	1 283	1 283	2 271
Résultat courant (des sociétés intégrées)	-1 442	-2 741	-3 119	-4 302
Impôts sur les résultats - Note 6	-272	1 514	1 802	3 140
Résultat net (de l'ensemble consolidé)	-1 714	-1 228	-1 318	-1 162
Intérêts minoritaires	0	26	23	-87
Résultat net (part du groupe)	-1 714	-1 253	-1 340	-1 249
Résultat dilué par action	-3,12	-2,28	-2,44	-2,27
Résultat par action	-3,08	-2,25	-2,41	-2,25

* Chiffres retraités à la suite du changement de méthode comptable de valorisation des immobilisations corporelles

I b – Analyse de certains postes du compte de résultat

En K€	30/06/2008	30/06/2007
- Production immobilisée	449	405
- Subventions d'exploitation	3	7
- Résultat sur immobilisations cédées	3 248	
- Autres produits	263	259
Autres produits d'exploitation :	3 963	671
- Résultat sur immobilisations cédées		180
- Autres opérations en capital		1 361
- Autres charges	-696	-1 722
Autres charges d'exploitation :	-696	-181

II. — Bilan consolidé

ACTIF (en K€)	30/06/2008	30/06/2007*	30/06/2007	31/12/2007
Ecart d'acquisition - Note 7	8 540	8 040	8 040	8 040
Immobilisations incorporelles - Note 8	453	507	507	373
Immobilisations corporelles - Note 8	12 918	13 227	37 338	12 515
Immobilisations financières	2 433	4 559	4 559	3 170
Titres mis en équivalence				
Impôts différés - Note 6	1 728	932	932	2 268
Actifs financiers non courants	5 469	5 943	5 943	5 959
Total actifs non courants	31 540	33 208	57 320	32 325
Stocks et en-cours - Note 9	40 072	38 088	38 088	32 048
Clients et comptes rattachés	22 922	23 910	23 910	29 424
Autres créances et comptes de régularisation	8 679	4 717	4 717	6 440
Impôts courants	1 333	1 036	1 036	1 297
Actif courant destiné à la vente				108
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 815	38 350	38 350	38 594
Total actifs courants	106 820	106 101	106 101	107 911
Total de l'actif	138 360	139 310	163 421	140 236

PASSIF (en K€)	30/06/2008	30/06/2007*	30/06/2007	31/12/2007
Capital	8 900	8 900	8 900	8 900
Réserves et résultat (consolidés)	57 772	61 126	84 964	60 854
Autres	58	68	68	68
Capitaux propres - part du groupe	66 731	70 094	93 933	69 823
Intérêts minoritaires	0	200	326	299
Total des capitaux propres	66 731	70 294	94 259	70 122
Provisions pour risques et charges - Note 11	19 583	17 820	17 820	20 661
Impôts différés - Note 6	1 758	2 152	2 298	1 965
Emprunts et dettes financières non courants	2 908	1 312	1 312	3 522
Total des passifs non courants	24 249	21 283	21 430	26 147
Emprunts et dettes financières courants	4 904	6 796	6 796	3 480
Fournisseurs et comptes rattachés	16 884	14 630	14 630	16 888
Impôts courants	19	20	20	2
Autres dettes et comptes de régularisation	25 572	26 286	26 286	23 597
Total passifs courants	47 380	47 733	47 733	43 967
Total du passif	138 360	139 310	163 421	140 236

* Chiffres retraités à la suite du changement de méthode comptable de valorisation des immobilisations corporelles

III. — Tableau des flux de trésorerie consolidés

en K€	30/06/2008	30/06/07*	30/06/2007	31/12/2007
Résultat net	-1 714	-2 324	-2 702	-1 162
Dotations aux amortissements et provisions	9 017	9 413	9 791	18 013
Reprise de provisions	-21 191	-10 627	-10 627	-13 470
Valeur nette comptable des actifs cédés	13 357	693	693	820
Produit des cessions	-3 471	-1 585	-1 585	-1 971
Résultat de cession	9 887	-892	-892	-1 151
Variation des impôts différés activés	333	1 531	1 385	-2 620
Marge brute d'autofinancement après impôts	-3 668	-2 899	-3 046	-390
Variation des stocks	-8 564	-3 293	-3 293	1 523
Variation des créances d'exploitation	4 215	3 895	3 895	-2 069
Variation des dettes d'exploitation	1 989	2 717	2 863	2 752
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 360	3 319	3 465	2 206
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ A L'ACTIVITÉ	-6 027	419	419	1 816
Incorporelles	-230	-51	-51	-294
Corporelles	-1 741	-887	-887	-1 722
Financières	-122	-835	-835	
Opérations d'investissement, sauf titres de participation	-2 093	-1 774	-1 774	-2 016
Incorporelles et corporelles	3 394	354	354	771
Financières	185	235	235	
Produits de cession des actifs, sauf titres de participation	3 579	589	589	771
Incidence des variations de périmètre	-801	-66	-66	1 168
Acquisitions de titres de participation		-208	-208	-241
Cessions de titres de participation		1 200	1 200	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS	685	-259	-259	-318
Variation des dettes financières	-541	-2 122	-2 122	-3 624
Variation des avances conditionnées	-10	-54	-54	-54
Dividendes versés aux actionnaires	-1 233	-1 390	-1 390	-1 375
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX FINANCEMENTS	-1 783	-3 566	-3 566	-5 054
Ecarts de conversion	-244			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	-7 369	-3 406	-3 406	-3 555
TRÉSORERIE A L'OUVERTURE	43 757	47 313	47 313	47 313
TRÉSORERIE A LA CLOTURE	36 388	43 907	43 907	43 757
TRÉSORERIE A LA CLOTURE	36 388	43 907	43 907	43 757
Trésorerie active :	39 284	44 306	44 306	44 553
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 815	38 363	38 363	38 594
Actifs financiers non courants	5 469	5 943	5 943	5 959
Trésorerie passive :	-2 896	-399	-399	-796
Soldes créditeurs en banque	-2 896	-399	-399	-796

* Chiffres retraités à la suite du changement de méthode comptable de valorisation des immobilisations corporelles

IV. — Variation des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Réserves	Résultat	Autres			Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total
				Ecart de conversion	Titres entreprise consolidante	Autres fonds propres			
Situation à la clôture de l'exercice 2006	8 900	88 023	197	2	-493	123	96 752	336	97 088
Incidence changement de méthode - Note 1, §) 8		-24 623	503				-24 120	-94	-24 214
Situation à la clôture de l'exercice 2006 pro forma	8 900	63 400	700	2	-493	123	72 632	243	72 874
Mouvements de l'année 2007							0		0
Résultat de l'exercice			-1 249				-1 249	87	-1 162
Affectation du résultat		700	-700				0		0
Variation des avances conditionnées						-54	-54		-54
Distribution dividende		-1 375					-1 375		-1 375
Divers		224		-355			-131	-31	-162
Situation à la clôture de l'exercice 2007	8 900	62 949	-1 249	-353	-493	69	69 823	299	70 122
Mouvements du semestre 2008							0		0
Résultat de l'exercice			-1 714				-1 714		-1 714
Affectation du résultat		-1 249	1 249				0		0
Variation des avances conditionnées						-10	-10		-10
Distribution dividende		-1 233					-1 233		-1 233
Divers		49		-184			-135	-299	-434
Situation au 30 juin 2008	8 900	60 516	-1 714	-537	-493	59	66 731	0	66 731

Les dividendes distribués, pour un montant de 2,25 € par action, concernent exclusivement les actions ordinaires

B – Annexe aux comptes intermédiaires consolidés

NSC Groupe est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son siège au 170, rue de la République, 68500 Guebwiller (France) et est cotée sur le marché Eurolist, compartiment C, d'Euronext à Paris.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de NSC Groupe et de ses filiales. Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche.

Le groupe développe et intègre des technologies, des applications et des services pour fournir des matériels destinés à l'industrie textile du peignage et de la filature, à l'industrie du nontissé ainsi qu'à l'industrie de l'emballage.

Le Conseil d'administration a arrêté le 28 août 2008 les états financiers consolidés au 30 juin 2008.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

Note 1. – REGLES ET METHODES COMPTABLES ET DE CONSOLIDATION :

1) Référentiel comptable :

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe qui sont publiés au titre du 1^{er} semestre 2008 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les options retenues, en application des normes IFRS au 1er janvier 2004, sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages du personnel, a été imputé sur les capitaux propres.

Toutes les normes et interprétations appliquées par NSC GROUPE dans les présents comptes sont compatibles avec les directives européennes et les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne.

2) Principes de préparation des états financiers :

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3) Méthodes et principes de consolidation.

Les filiales contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

La mise en équivalence s'appliquerait à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%. Aucune société ne remplit les conditions pour une mise en équivalence.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont un exercice ouvert le 1er janvier et clos le 31 décembre.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

4) Regroupements d'entreprises :

Regroupements postérieurs au 1er janvier 2004 : ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur, conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écarts d'acquisition (cf. immobilisations incorporelles et corporelles).

5) Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de la période.

La différence de conversion résultant de l'écart entre les cours d'ouverture et de clôture est inscrite dans les capitaux propres au poste « Différence de conversion ».

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

6) Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (en autres produits et charges financiers).

7) Dépenses de recherche et développement.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Cependant, les frais de développement seront inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation, répondant strictement à l'ensemble des critères suivants, sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet est démontrée,
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.
- La capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle est démontrée.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée, si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation. L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné. Les frais de développement de logiciels immobilisés sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Par ailleurs, des frais de développement spécifiques clients (dépenses facturables, engagées dans le cadre de contrats signés avec la clientèle), sont inclus dans les travaux en cours, à une valeur ajustée à l'état d'avancement du projet.

8) Immobilisations incorporelles et corporelles, écarts d'acquisition,

- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au groupe (locataire), sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Au 1er janvier 2005, le Groupe a opté pour une évaluation des immobilisations significatives à leur juste valeur. Nous rappelons qu'à partir du 1er janvier 2007, le Groupe est revenu à la méthode des coûts historiques pour l'évaluation des immobilisations corporelles. Les comptes de résultats et le bilan présentés ont été retraités au 30/06/07, afin de permettre la comparabilité des comptes des premiers semestres 2007 et 2008 d'une part et, d'autre part, d'apprécier l'impact du changement de méthode. Concernant ce dernier point, l'incidence positive sur le résultat net du premier semestre 2007 est de 87 K€ du fait de la minoration des amortissements.

Dépréciation d'actifs : Conformément à la norme IAS 36, lorsque des événements ou modifications d'environnement, de marché, indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable. Cette dernière est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité ; la valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur serait comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

- Écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Ils font désormais l'objet d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe, à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants (y compris les écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ainsi que pour les écarts d'acquisition, des tests de dépréciation sont pratiqués au moins une fois par exercice.

– **Amortissements :**

a) Immobilisations incorporelles : Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels. Elles sont généralement amorties linéairement sur des durées de 4 ans.

b) Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions et matériels industriels :	
Bâtiments industriels	20 ans
Ouvrages d'infrastructure	10-20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3-10 ans
Bâtiments administratifs et commerciaux	20-40 ans

Le mode d'amortissement utilisé est le mode linéaire.

9) Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse.

En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une perte de valeur irréversible est constatée par le résultat.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

A chaque clôture, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin de déterminer la valeur ces actifs.

Les actifs financiers non courants font l'objet d'une évaluation à la « juste valeur », dont les variations sont constatées par le résultat.

10) Stocks et en-cours de production industrielle.

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Les stocks à écoulement lent sont dépréciés selon une méthode statistique.

11) Titres d'autocontrôle.

Les titres d'autocontrôle et d'auto détention sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

12) Pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel : - Avantages postérieurs à l'emploi.

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le groupe participe à des régimes de retraites et de fin de carrière.

Pour les régimes de base et régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, NSC Groupe a choisi d'externaliser la charge auprès d'un assureur auquel les sociétés du groupe versent des primes d'assurance en fonction de leurs trésoreries. Des provisions complémentaires sont éventuellement constituées selon la méthode suivante :

1. L'engagement de NSC Groupe à la date d'arrêté est calculé par la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés («Valeur actuelle probable antérieure») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation totale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.
2. Si l'engagement ainsi calculé est supérieur aux capitaux disponibles auprès de l'assureur (ces capitaux sont le résultat des primes versées et de leurs intérêts financiers capitalisés), une provision complémentaire est constituée afin de couvrir la totalité des engagements. Cette provision est comptabilisée dans le résultat d'exploitation.
3. La méthode dite du corridor est appliquée lorsque les écarts actuariels sont dus à des changements d'hypothèses de calcul. Ils sont alors comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie et la couverture médicale (principalement aux Etats Unis) ou les médailles du travail (gratification accordée aux salariés, notamment en France et en Allemagne, en fonction de leur ancienneté) font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les provisions pour retraites.

13) Provisions pour restructuration et coûts de restructuration.

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date d'arrêté par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux pré-retraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux réductions d'activité.

14) Impôts différés.

Des impôts différés sont calculés sur :

- les décalages temporaires entre la base imposable dans les comptes sociaux et la valeur retenue en consolidation
- les retraitements des provisions réglementées
- les retraitements de consolidation
- les retraitements d'homogénéisation

La règle du report variable est appliquée, c'est-à-dire que les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actifs sont appréciés en tenant compte de leurs probabilités futures d'utilisation. En revanche, les impôts différés passifs sont intégralement constatés.

15) Revenus.

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des redevances, des licences et des subventions d'exploitation (nets de TVA).

Un produit est comptabilisé en revenus lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur avantages et les risques inhérents à la propriété des biens.

Les revenus relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Les paiements partiels reçus sur contrats avant qu'ils n'aient été exécutés, sont comptabilisés en avances et acomptes reçus au passif.

Le groupe comptabilise les provisions pour garantie, retours et assimilés sur la base des conditions contractuelles et de données statistiques issues de l'expérience passée.

16) Instruments financiers et décomptabilisation des actifs financiers.

- Instruments financiers : Le groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variations des taux de change.

En revanche, le groupe n'est pas exposé aux risques de variations des taux d'intérêts ; si un tel risque apparaissait, les couvertures nécessaires seraient alors mises en place ;

- Décomptabilisation des actifs financiers : Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 est sorti du bilan lorsque le groupe n'en attend plus de flux de trésorerie futurs et transfère les risques et avantages qui lui sont attachés.
- Pour les créances commerciales, la cession sans recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur a été analysée comme un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés à l'actif permettant la sortie du bilan.

17) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Conformément à la norme IAS 7, la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Le montant figurant à l'actif du bilan dans la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » satisfait aux précisions apportées ci-dessus.

Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Ils figurent dans la rubrique « Emprunts et dettes financières courantes »

18) Actifs et passifs financiers non courants.

Les placements dans des actions cotées, ou dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée, ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ils figurent dans la rubrique « Actifs financiers non courants ».

Pour ces placements, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (« Autres produits et charges financières »).

Pour le groupe, ces derniers sont essentiellement constitués des actifs financiers placés en garantie des engagements pris par la société de réassurance dans le cadre des indemnités de fin de carrière.

19) Financement à la clientèle.

Les garanties données par le groupe à des banques, dans le cadre des financements et sécurisation des affaires commerciales, sont comprises dans les engagements hors bilan.

20) Options de souscription ou d'achat d'actions.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- La valeur des options attribuées, correspondant à la juste valeur des services rendus, est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en augmentation du poste « Primes » à la date d'octroi, neutralisée au sein des capitaux propres par le débit d'un compte de rémunération différée (sous-compte du compte « Primes »).
- Le compte de rémunération différée est amorti par le résultat sur la période d'acquisition des droits sur la ligne « rémunérations payées en actions ».

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont des droits permettant l'exercice des options restent à acquérir au 1er janvier 2005, seront comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Au 30 juin 2008, aucun plan de souscription ou d'achat d'actions par les salariés ne subsiste dans le groupe.

21) Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés, est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le groupe faisant, soit l'objet d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat, du bilan et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées, lorsque la situation se présente.

Note 2. – PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » implique que le groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du groupe.

1. Dépréciation des stocks

Des montants significatifs de dépréciations des stocks sont comptabilisés selon des règles d'écoulement des stocks. Des dépréciations complémentaires sont éventuellement pratiquées en fonction de l'analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou des marchés.

Pour les commandes en carnet, non encore livrées, une provision pour perte à terminaison est constituée au passif du bilan lorsque le prix de revient final est supérieur au prix de vente net.

2. Dépréciation des créances clients et des prêts

Les créances détenues sur les clients sont dépréciées en fonction de l'ancienneté de la créance, de l'existence de litiges et du risque d'insolvabilité.

3. Frais de développement capitalisés, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1-7. Aucun frais de développement ne figure à l'actif du bilan au 30/06/2008.

Comme indiqué en note 1-8, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux écarts d'acquisition, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

4. Dépréciation des immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation des immobilisations corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

Le retour, en 2007, de l'évaluation des immobilisations corporelles à leur coût historique a permis de réduire significativement le risque de surestimation de leur valeur.

Au 30/06/2008, NSC Groupe, après avoir examiné les perspectives économiques, considère qu'il n'y a pas lieu de pratiquer de dépréciation d'actifs complémentaire.

5. Provision pour garantie et autres provisions pour litiges commerciaux.

Des provisions sont comptabilisées notamment au titre des garanties données sur nos produits. Ces provisions sont calculées sur la base de données statistiques ou sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise.

Des provisions complémentaires pour litiges sont éventuellement constituées après évaluation du risque, au cas par cas, sur les affaires en cours.

6. Impôts différés.

Les impôts différés comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables, des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales et des évaluations à la juste valeur des actifs détenus.

Pour le groupe d'intégration fiscale, l'impôt différé net résulte d'une compensation des impôts différés passifs et/ou actifs entre les différentes sociétés du groupe d'intégration.

Pour ce groupe d'intégration, au 30/06/2008, les compensations réalisées laissent apparaître un impôt différé net actif. Les perspectives de bénéfice pour l'exercice 2008, ont conduit NSC Groupe à constater une créance d'impôts d'un montant de 1,3 M€ au 30/06/2008.

Pour les autres sociétés, les impôts différés passifs et/ou actifs sont compensés individuellement au niveau de chacune des sociétés. Au 30/06/2008, les perspectives de résultats, pour l'exercice 2008, ont permis d'activer une créance d'impôt d'un montant de 0,4 M€.

7. Provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Comme indiqué en note 1-12 le groupe participe à des régimes de retraites à cotisations ou à prestations définies.

Les capitaux disponibles chez l'assureur sont, pour la plupart des sociétés de NSC Groupe, supérieurs aux engagements au 30/06/08. Les sociétés pour lesquelles les capitaux disponibles sont inférieurs aux engagements ont constitué dans leurs comptes sociaux une provision complémentaire.

8. Reconnaissance des revenus.

Comme indiqué en note 1-15, les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété du bien.

Note 3. – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2008 dans le périmètre de consolidation concernent :

- La fusion-absorption de la société Spack System à Trainel (10) par la société Pack'Industrie à Rixheim (68) qui a pris le nom de Pakea.
- La transmission universelle de patrimoine de la société Same (76) à la société Asselin-Thibeau (59). La société Same était sous contrat de location-gérance par Asselin-Thibeau depuis le 1er juillet 2007.

Note 4. – INFORMATIONS SECTORIELLES

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les pôles d'activité décrits ci-après.

Chiffre d'affaires par activités

en K€	Fibre to yarn	Nonwoven	Packaging	Fonderie	NSC International	Total
1er semestre 2007	12 212	17 794	10 855	4 098	3 863	48 822
Exercice 2007	25 437	49 317	22 862	8 029	10 002	115 647
1er semestre 2008	13 931	22 511	6 906	4 504	3 996	51 848

Résultat net par activités

en K€	Fibre to yarn	Nonwoven	Packaging	Fonderie	NSC International	Total
1er semestre 2008	-914	-1153	-797	92	1058	-1 714

Le pôle NSC International inclut les activités de structures et périphériques aux métiers du groupe, telles que les activités internationales de services commerciaux, la mise à disposition des immeubles, l'activité de réassurance ainsi que la holding regroupant les frais de siège.

Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisants pour être présentée comme un pôle indépendant.

Toutes les relations commerciales inter-pôles sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au groupe.

Note 5. – FRAIS DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENTS

Aucun frais de développement ne figure à l'actif au 30/06/2008

Note 6. – IMPÔTS

Une convention d'intégration fiscale lie la société mère NSC Groupe avec ses filiales françaises détenues à plus de 95%.

Il s'agit des filiales Monomatic, Asselin-Thibeau, NSC Florival, Pakea et Fonderie Schlumberger. Pour le premier semestre 2008, aucune économie d'impôt n'a été réalisée du fait de cette convention.

1°) Analyse de la charge d'impôt :

En K€	30/06/2008	30/06/2007*	30/06/2007	31/12/2007
Impôts courants				
Impôts sur les bénéfices	-94	230	230	-313
Crédits d'impôts recherche et apprentis	125	187	187	833
Impôts différés				
Produit d'impôts différés (sociétés intégrées fiscalement)	-510	932	1 218	1 801
Produit d'impôts différés (hors intégration fiscale)	207	165	166	819
Total	-272	1 514	1 801	3 140

* Chiffres retraités à la suite du changement de méthode comptable de valorisation des immobilisations corporelles

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés retenu est celui qui en vigueur pour l'exercice considéré.

2°) Impôts différés inscrits au bilan :

en K€	30/06/2008	30/06/2007*	30/06/2007	31/12/2007
Groupe d'intégration fiscale				
IDA sur déficits	10 077	9 626	9 626	10 050
Autres IDA	945	1 038	1 038	978
IDP sur réévaluations	-79	-39	-7 846	-1 772
Autres IDP	-2 033	-1 887	-1 886	-242
Dépréciation d'IDA	-7 609	-7 806		-7 213
Solde IDA	1 300	932	932	1 801
Solde IDP				
Hors groupe d'intégration fiscale				
Sociétés déficitaires				
IDA sur déficits	5 750	5 668	5 668	5 769
Autres IDA	367	354	270	1 021
IDP	-288			-326
Dépréciation d'IDA	-5 401	-6 022	-5 938	-5 996
Solde IDA	428	0	0	468
Sociétés bénéficiaires				
IDP sur réévaluations	-278	543	543	-1 560
Autres IDP	-1 480	1 609	1 756	-404
Solde IDP	-1 758	2 152	2 298	-1 965

* Chiffres retraités à la suite du changement de méthode comptable de valorisation des immobilisations corporelles

Les principales sources d'impôt différé passif sont liées

- aux provisions pour retraite et avantages assimilés
- aux provisions temporairement non déductibles fiscalement

Les impôts différés inscrits à l'actif concernent essentiellement les reports déficitaires

Note 7. – ECARTS D’ACQUISITION

en K€	Valeur comptable nette à fin 2007	Dépréciation 2008	Valeur comptable nette au 30/06/2008
Pôle Nontissé	192	0	192
Pôle Emballage	7 848	0	8 348
Pôle Fil	0	0	0
Total	8 040	0	8 540

L'évolution constatée dans le pôle Emballage correspond à l'écart d'acquisition sur la prise de contrôle à 100% de la société Spack System ; fusionnée ensuite avec la société Pack'Industrie, qui a ensuite pris le nom de Pakea.

Tous les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation.

Note 8. – ETAT DE L’ACTIF IMMOBILISE

1°) Valeurs brutes :

en K€	Ecarts d'acquisitions	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Valeurs brutes 31.12.07	13 766	2 433	66 363	16 310	98 872
Acquisitions ou transferts		230	1 741	122	2 093
Cessions ou diminutions		-26	-759	-13 997	-14 782
Variations de périmètre	500				500
Variations de change		-1	-102		-103
Valeurs brutes 30.06.08	14 266	2 636	67 243	2 435	86 580

2°) Amortissements et pertes de valeurs :

en K€	Ecarts d'acquisitions	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Amortissements 31.12.07	5 726	2 059	53 848	13 139	74 772
Dotations		151	1 196	2	1 349
Reprises, cessions		-26	-650	-13 139	-13 814
Variations de périmètre					
Variations de change		-1	-69		-70
Amortissements 30.06.08	5 726	2 183	54 325	2	62 236

3°) Valeurs nettes

en K€	Ecarts d'acquisitions	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Valeurs nettes 31.12.07	8 040	374	12 515	3 171	24 100
Valeurs nettes 30.06.08	8 540	453	12 918	2 433	24 343

Les biens faisant l'objet d'un crédit-bail sont retraités lorsque leur valeur unitaire dépasse le seuil de 50 K€

Ainsi, au titre des constructions en crédit-bail, la société Asselin-Thibeau a souscrit pour un montant d'origine de 2 098 K€ Ce montant a été amorti à hauteur de 1 416 K€

Note 9 – STOCKS ET ENCOURS – Décomposition des montants nets

en K€	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Matières premières et marchandises	12 755	11 623	11 727
Encours de production	17 327	12 105	15 023
Produits finis	18 001	15 791	17 584
Total brut	48 083	39 519	44 334
Dépréciation	-8 011	-7 471	-6 246
Total net	40 072	32 048	38 088

Note 10 – REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. Par ailleurs, en France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

— **Régimes de base** : Dans certains pays, le groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes sociaux concernés. Les régimes de base sont considérés comme étant des régimes à cotisations définies et l'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Au-delà des régimes de base, les régimes existants peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (contrats d'assurance ou autres formes de placements...).

— **Régimes à cotisations définies** : Les prestations dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. Comme pour les régimes de base, l'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charges.

— **Régimes à prestations définies** : La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode « valeur actuelle probable antérieure » (PBO).

Les calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- Inflation générale des salaires : 2,0 % l'an
- Inflation complémentaire des salaires : 0,7 % l'an
- Taux de rotation du personnel : 3% pour les non cadres et 0% pour les cadres
- Age de départ à la retraite : 65 ans, sauf pour les cas de démarrage de carrière avant 21 ans où il a été retenu 60 ans.
- Conventions collectives utilisées : celles en vigueur dans chacune des sociétés du Groupe
- Table de mortalité : TV 88-90
- Taux d'actualisation : 4,65 %

Les changements d'hypothèses génèrent des écarts actuariels qui sont comptabilisés dans le résultat, par étalement sur la durée de vie active des bénéficiaires, selon la méthode du corridor.

Dans le cadre de cet engagement, notre groupe a constitué en 1988 une société de réassurances afin de gérer ces indemnités de fin de carrière.

Les engagements ainsi pris représentent :

- Pour les sociétés italiennes, un montant de 4 068 K€ Ce montant n'est pas couvert par des actifs financiers.
- Pour les sociétés françaises, un montant de 3 875 K€, entièrement couvert par des actifs financiers réglementés gérés par la société de réassurance.

Note 11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en K€	Montants au 31/12/07	Augmentations ou dotations de l'exercice	Diminution ou reprises		Montants au 30/06/08
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Pour risques divers	7 889	31	247	2	7 670
Pour litiges commerciaux	1 290	852	559	476	1 108
Pour garanties données aux clients	1 050	764	644	175	995
Total provisions pour risques	10 229	1 647	1 450	653	9 773
Provisions pour charges diverses	877	1 143	403	41	1 575
Pour restructuration et réimplantation	1 288	0	596	126	566
Indemnités de départ (TFR)	4 250	8	190	0	4 068
Pour indemnités de fin de carrière	4 016	323	721	17	3 601
Total provisions pour charges	10 432	1 473	1 910	184	9 811
Impôt différé passif	1 965		207		1 758
Total provisions	22 625	3 119	3 567	836	21 341

Les principales provisions inscrites au bilan concernent :

- La garantie accordée par NSC Groupe à N. Schlumberger, pour garantir les stocks apportés lors de l'apport partiel d'actifs réalisé le 18/11/2005, s'élève à 3 600 K€
- La dépréciation des créances détenues par NSC Florival sur N. Schlumberger, pour un montant de 1 000 K€
- Une provision de 2 600 K€, constituée dans la société NSC Florival, en couverture d'un litige bancaire.
- Les provisions pour restructuration, au titre des plans sociaux dans diverses sociétés du Groupe, pour un montant de 566 K€
- La provision constituée par la société Finlane, à hauteur de 4 009 K€, concernant les indemnités de départ.
- Les provisions pour charges constituées dans la société Sofréa, en couverture des risques assurés (IFC, etc.) ; s'élèvent à 3 444 K€
- Les provisions constituées en couverture des risques pour litiges commerciaux, litiges techniques et garanties données aux clients s'élèvent à 2 102 K€

Note 12 – DETTES

Dettes financières

en K€	31/12/2007			30/06/2008		
	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédits	352	409	59	195	510	74
Emprunts auprès des sociétés apparentées						
Emprunts et dettes financières diverses	2 155	2 294	537	1 503	1 756	568
Crédits-baux	183	217		308		
S/T Emprunts	2 690	2 920	596	2 006	2 266	642
Mobilisation de créances						
Concours bancaires	796			2 897		
S/T Concours de trésorerie	796	0	0	2 897	0	0
TOTAL	3 486	2 920	596	4 903	2 266	642

Dettes d'exploitation diverses

en K€	31/12/2007			30/06/2008		
	Moins de 1 an	de 1 à 5ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	de 1 à 5ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	16 883			16 662	215	
Dettes sur immobilisations	5			7		
Comptes courants des sociétés apparentées				97		
Avances et acomptes reçus	8 622			8 342		
Dettes fiscales et sociales	9 048			9 301		
Autres dettes	3 753			3 616		
Produits constatés d'avance	2 176			4 236		
TOTAL	40 487	0	0	42 261	215	0

Note 13 – CREANCES

Créances de l'actif immobilisé

en K€	31/12/2007			30/06/2008		
	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts rattachés à des participations	750	188	1 813		250	1 750
Prêts et cautionnements	414	6		338	6	91
Actifs financiers non courants		5 959			5 469	
TOTAL	1 164	6 153	1 813	338	5 725	1 841

Créances clients et autres créances

en K€	31/12/2007			30/06/2008		
	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients et apparentés	29 169	255		22 922		
Créances diverses	5 197	653		6 760	808	
Avances, acomptes versés sur commandes	1 261			982		
VMP mises en garantie						
Comptes courants des sociétés apparentées				778		
Charges constatées d'avance	626			684		
TOTAL	36 253	908	0	32 126	808	0

Les chiffres indiqués concernent des montants nets.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

en K€	31/12/2007			30/06/2008		
	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Trésorerie active	12 966			9 483		
Disponibles à la vente						
Juste valeur par le résultat (1)	25 627			21 453	2 880	
Contrats jusqu'à échéance						
TOTAL	38 593	0	0	30 936	2 880	0

(1) dont 0.8 M€ sur support en actions.

Note 14 – ENGAGEMENTS AU TITRE D’OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30/06/2008, ces engagements sont indiqués dans le tableau suivant :

en K€	Donnés	Reçus
Autres engagements	27	0
Avals, cautions, garanties	4 080	492
Contrepartie pour ventes à terme devises	316	320
Crédits garantis non mobilisés ou garantis COFACE	0	283
Engagement crédit-bail immobilier	0	0
Garanties données aux clients	0	0
Hypothèques et nantissements	0	0
Retenues de garanties sur marchés	0	302
TOTAL :	4 423	1 397

Les engagements pris par les sociétés intégrées proportionnellement sont pris proportionnellement

Note 15. – LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Société	Pays	% de contrôle	Méthode de consolidation
NSC GROUPE	France	100.00%	mère
Euroschor	France	50.00%	proportionnelle
N. Schlumberger	France	50.00%	proportionnelle
Finlane	Italie	50.00%	proportionnelle
Seydel	Allemagne	50.00%	proportionnelle
Pakea	France	100.00%	globale
Monomatic	France	99.99%	globale
Monomatic Italie	Italie	99.99%	globale
Asselin-Thibeau	France	100.00%	globale
SBA	Belgique	99.87%	globale
NSC Wuxi	Chine	100.00%	globale
NSC USA	Etats-Unis	100.00%	globale
NSC UK	R.Uni	99.90%	globale
NSC Japan	Japon	100.00%	globale
NSC Deutschland	Allemagne	100.00%	globale
NSC Italie	Italie	50.00%	proportionnelle
NSC Austria	Autriche	100.00%	globale
Servitex	Uruguay	99.90%	globale
Fonderie Schlumberger	France	100.00%	globale
NSC Florival	France	100.00%	globale
Sofréa	Luxembourg	99.98%	globale
Fréaco	France	100.00%	globale

Note 16. – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2008

Néant

Note 17 – FAITS MARQUANTS DU 1^{er} SEMESTRE 2008

NSC Florival a cédé l'immeuble du Bois-Fleuri, permettant de constater une plus-value sur cession de 2,7 M€ et la société Asselin-Thibeau a cédé un bâtiment industriel, enregistrant une plus-value de 0,4 M€

La société Pack'Industrie a acquis la totalité des actions de la société Spack System, puis a fusionné avec cette dernière le 30 mai 2008 ; l'ensemble ainsi constitué a pris le nom de Pakea.

La société Asselin-Thibeau a absorbé la société Same par transmission universelle de patrimoine le 11 avril 2008.

Les dispositions prises par la Communauté Européenne concernant les relations commerciales avec les banques iraniennes ont empêché la réalisation de certains contrats avec l'Iran. Cette situation a eu un effet limité sur le premier semestre 2008, mais pourrait avoir des conséquences plus importantes dans les prochains mois.

C – Rapport semestriel d'activité et perspectives

RESULTATS CONSOLIDES

1) Résultats semestriels

Réduction de la perte opérationnelle grâce à des éléments non récurrents

Chiffres consolidés en normes IFRS (M€)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007*	1 ^{er} semestre 2007	Année 2007
Chiffre d'affaires	51,8	48,8	48,8	115,6
Résultat opérationnel	-1,0	-3,8	-4,1	-6,6
Résultat financier	-0,5	1,0	1,0	2,3
Résultat courant avant impôt	-1,4	-2,7	-3,1	-4,3
Résultat net - part du Groupe	-1,7	-1,3	-1,3	-1,2

Par comparaison à un premier semestre 2007 particulièrement déprimé, NSC Nonwoven a constaté un chiffre d'affaires en forte reprise au cours du premier semestre 2008.

NSC Fibre to Yarn a connu une progression de son chiffre d'affaires, notamment grâce à l'activité de la société N. Schlumberger.

La diminution passagère de la demande de systèmes d'enroulage et des retards de livraison ont conduit NSC Packaging à enregistrer un chiffre d'affaires en retrait important.

Pour l'ensemble du Groupe, la facturation a progressé de 7%.

Le résultat opérationnel est une perte de 1,0 M€ marqué positivement par des éléments non récurrents pour un montant de 3,2 M€ La progression du chiffre d'affaires ne profite pas au résultat opérationnel en raison d'un mix des ventes défavorable au cours du premier semestre 2008.

2) Perspectives 2008

Résultat opérationnel annuel bénéficiaire grâce à des éléments non récurrents

NSC Fibre to Yarn devrait connaître une activité à un niveau comparable à celui enregistré pour la première moitié de l'année. Le plan social en cours d'exécution dans la filiale italienne, sera achevé à la fin de l'exercice.

Malheureusement, le redressement amorcé dans cette activité risque d'être enrayé par les conséquences des récentes mesures adoptées par la Communauté Européenne à l'encontre des banques iraniennes, le chiffre d'affaires réalisé avec ce pays représentant près d'un quart de l'activité de NSC Fibre to Yarn.

NSC Nonwoven enregistrera une amélioration de son activité au cours du second semestre. A un degré moins préoccupant que pour NSC Fibre to Yarn, la nouvelle situation iranienne risque de peser sur le chiffre d'affaires et les résultats.

NSC Packaging enregistrera, pour la totalité de l'exercice, une nouvelle progression de son chiffre d'affaires, malgré un 1^{er} semestre en demi-teinte pour son activité d'enrouleurs.

Le résultat opérationnel restera affecté par les difficultés de NSC Fibre to Yarn, mais sera bénéficiaire en particulier du fait des éléments non récurrents du premier semestre.

A plus long terme, les perspectives de NSC Groupe restent soumises à la dégradation de la conjoncture économique générale.

D - ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité, développé au paragraphe C ci avant, présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président Directeur Général
Bruno AMELINE

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société NSC GROUPE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 , norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Strasbourg et Mulhouse, le 29 août 2008

Les commissaires aux comptes

Einhorn-Mazars & Guérard :

Valentin WITTMANN

Société Fiduciaire de Révision

Philippe PFLIMLIN